

Déclaration de Projet n°3 emportant mise en compatibilité du PLU de la commune de Beausoleil en vue de la réalisation d'un projet de logements sociaux et la réalisation d'une crèche

Partie 1 : Pièces techniques

I Notice

1 Préambule

- Déclaration de DP valant mise en compatibilité
- Déroulement de la procédure
- Contenu du dossier de mise en compatibilité

2 Présentation du projet (*volet « intérêt général » de l'opération*)

- Localisation
- Caractéristiques

3 Justification de l'intérêt général de l'opération (*volet intérêt général de l'opération*)

4 Traduction réglementaire

- Situation réglementaire au PLU en vigueur
- Évolutions apportées au document graphique
- Évolutions apportées au règlement

5 Compatibilité avec les plans et programmes supra-communaux

II Évaluation environnementale de la Déclaration de Projet

Avant-Propos

Chapitre 1 : Présentation générale

Chapitre 2 : Etat initial de l'environnement et perspectives d'évolution

Chapitre 3 : Description des facteurs susceptibles d'être affectés de manière notable par le projet, description des incidences du projet sur l'environnement et mesures envisagées par le maître d'ouvrage pour éviter, réduire ou compenser les effets

Chapitre 4 : Modalités de suivi des mesures d'évitement, de réduction et de compensation proposées

Chapitre 5 : Description des méthodes utilisées

Chapitre 6 Auteurs de l'étude

Annexes

Résumé non technique (ajouté suite à l'avis de l'Autorité Environnementale)

Partie 2 : Avis sur le projet

- Avis de la Mission Régionale d'Autorité Environnementale
- Réponse à l'avis de la DREAL
- Compte-rendu de l'examen conjoint en date du 5 février 2020 comprenant les observations du Département des Alpes-Maritimes et de la Direction Départementale des Territoires et de la Mer (DDTM)
- Avis Communauté d'Agglomération de la Riviera Française (CARF)

Partie 3 : Pièces administratives

- Délibération du Conseil Municipal en date du 16 juillet 2019 engageant la procédure de déclaration de projet emportant mise en compatibilité. Déclaration d'intention-Projet de mixité sociale
- Décision N° E20000012/06 en date du 5 juin 2020 du Tribunal Administratif de Nice désignant Monsieur Jean Pieffort en qualité de commissaire-enquêteur
- Arrêté de Monsieur le Maire en date du 17 juin 2020 prescrivant l'enquête publique

- Avis d'enquête publique
- Article L.153-54 du Code de l'urbanisme relatif à la procédure de Déclaration de Projet